



Strasbourg le 6 mars 2015

CDL-PL-OJ(2015)001ann  
Or. angl.

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT**  
**(COMMISSION DE VENISE)**

**102<sup>e</sup> SESSION PLÉNIÈRE**  
**Venise, Scuola Grande di San Giovanni Evangelista**  
**vendredi 20 mars 2015 (9h00-18h00) à**  
**samedi 21 mars 2015 (10h45-13h00)**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE**

**VEUILLEZ NOTER QU'EXCEPTIONNELLEMENT**  
**LE SAMEDI 21 MARS 2015**  
**LA SESSION PLENIERE DEBUTERA A 10h45**  
**EXCEPTE POUR LES MEMBRES DU BUREAU ELARGI**

**Vendredi 20 mars 2015**

9h00-10h45

*Session d'ouverture**Coopération avec les organes du Conseil de l'Europe**Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise**Discussion et adoption des avis concernant des Etats***1. Adoption de l'ordre du jour****2. Communication du Président**

Le Président présentera ses activités récentes (voir le document [CDL\(2015\)005](#)).

**3. Communication du Bureau élargi**

La Commission sera informée des discussions qui auront lieu lors de la réunion du Bureau élargi du 19 mars 2015.

**4. Communication du Secrétariat****5. Coopération avec le Comité des Ministres**

Dans le cadre de sa coopération avec le Comité des Ministres, la Commission tiendra un échange de vues avec l'Ambassadeur Almir Šahović, Représentant permanent de la Bosnie-Herzégovine auprès du Conseil de l'Europe et avec l'Ambassadeur Konstantin Korkelia, Représentant permanent de la Géorgie auprès du Conseil de l'Europe.

**6. Coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe**

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Philippe Receveur, Président de la Commission de suivi du Congrès et avec M. Alain Delcamp, ancien Président du groupe d'experts indépendants, conseiller du Congrès sur les questions constitutionnelles.

**7. Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise**

La Commission sera informée des suites données aux avis suivants :

Avis sur les sept amendements à la Constitution de « l'ex-République yougoslave de Macédoine » concernant, en particulier, le conseil de la magistrature, la compétence de la Cour constitutionnelle et les zones financières spéciales ([CDL-AD\(2014\)026](#));

Avis conjoint sur le projet d'amendements à la loi sur l'élection des députés de l'Ukraine ([CDL-AD\(2013\)026](#));

Avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction des droits de l'homme de la Direction générale des droits de l'homme et de l'Etat de droit du Conseil de l'Europe, sur le projet de loi portant amendement à loi sur la responsabilité disciplinaire et la procédure disciplinaire des juges des Cours générales de la Géorgie ([CDL-AD\(2014\)032](#));

Avis sur le projet de loi constitutionnelle sur la Cour constitutionnelle de la République du Tadjikistan ([CDL-AD\(2014\)017](#)) ; voir le document [CDL-REF\(2015\)007](#) (russe uniquement) ;

Rapport sur le rôle des acteurs extra-institutionnels dans un régime démocratique (Lobbying) ([CDL-AD\(2013\)011](#)).

Les projets d'avis sur la République de Moldova, sur le Monténégro (Procureurs) et sur l'Ukraine (voir les points 8, 9 et 11) font suite à des avis précédents adoptés par la Commission concernant ces pays.

## 8. République de Moldova

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec les représentants de la République de Moldova et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise, de la Direction des droits de l'homme (DGI) et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2015\)010](#)) sur le projet de loi sur le ministère public de la République de Moldova ([CDL-REF\(2014\)052](#) et [054](#)), établi sur la base des observations de M. Kivalov, de M. Sorensen, de M. Tuori et de M. Varga ainsi que de Mme Lorena Bachmeier Winter et de M. Jeremy McBride (experts de la DGI) et M. John Pearson (expert de l'OSCE/BIDDH).

La sous-commission sur le pouvoir judiciaire examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 19 mars 2015.

10h45-11h00	<i>Pause-café</i>
11h00-13h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i>

## 9. Ukraine

a. La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec les représentants de l'Ukraine et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction des droits de l'homme (DGI) ([CDL\(2015\)011](#)) sur la loi ukrainienne sur le pouvoir judiciaire et le statut juridique des juges et les amendements à la loi sur le haut Conseil de la magistrature ([CDL-REF\(2015\)004](#)), rédigé sur la base des observations de Mme Suchocka, de M. Sorensen, de M. Hamilton (expert de la Commission de Venise) et de M. Gerhart Reissner (expert de la DGI). En outre, la Commission est invitée à prendre note de l'avis préliminaire ([CDL\(2015\)004](#)) sur le projet de loi sur le pouvoir judiciaire et le statut juridique des juges ([CDL-REF\(2015\)003](#)), rédigé sur la base des observations de Mme Suchocka, de M. Sorensen et de M. Hamilton (expert de la Commission de Venise), envoyé aux autorités ukrainiennes le 11 février 2015.

La sous-commission sur le pouvoir judiciaire examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 19 mars 2015.

b. La Commission sera informée de la coopération avec les autorités ukrainiennes en vue de la préparation d'amendements à la loi sur l'intégrité du Gouvernement ("loi de lustration") de l'Ukraine, suite à l'adoption en décembre 2014 d'un avis intérimaire sur la loi de lustration ([CDL-AD\(2014\)044](#)), sur la base des observations de Mme Bilkova, de M. Haenel, de M. Papuashvili, de Mme Peters, de Mme Suchocka, de M. Vermeulen et de M. Gerhard Reissner (expert de la DGI).

Les sous-commissions sur les institutions démocratiques et sur les droits fondamentaux aborderont cette question lors de leur réunion conjointe du 19 mars 2015.

c. En outre, le 4 mars 2015, la Commission a reçu une demande d'avis sur les amendements constitutionnels concernant l'immunité des membres du parlement et des juges ([CDL-REF\(2015\)006](#)). La Commission est invitée à entamer l'examen de cette question en la présence des représentants de l'Ukraine.

d. La Commission sera informée de l'avancement des travaux sur la réforme constitutionnelle et sur les amendements à la législation et à la pratique électorales en Ukraine.

13h00-14h30	<i>Déjeuner</i>
14h30-16h00	<i>Etudes et rapports</i> <i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i>

## 10. **Projet de Rapport sur les systèmes électoraux proportionnels : attribution des sièges à l'intérieur des listes (listes ouvertes/bloquées)**

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de rapport sur les systèmes électoraux proportionnels : attribution des sièges à l'intérieur des listes (listes ouvertes/bloquées) ([CDL\(2015\)016](#) ; voir également le document [CDL\(2015\)015](#)) établi sur la base des observations de M. Barrett, de M. Kask, de M. Mifsud Bonnici (expert de la Commission de Venise) et de M. Kare Vollan (expert de la Commission de Venise).

Ce projet de rapport sera examiné par le Conseil des élections démocratiques lors de sa réunion du 19 mars 2015.

## 11. **Monténégro**

La Commission est invitée à entériner le projet d'avis final ([CDL\(2015\)003](#)) sur le projet de loi révisé sur le ministère public du Monténégro ([CDL-REF\(2015\)002](#)) établi sur la base des observations de M. Neppi Modona, de M. Sorensen et de M. Hamilton (expert de la Commission de Venise). Conformément à la décision prise lors de la 101<sup>e</sup> session plénière, ce projet d'avis a déjà été envoyé aux autorités monténégrines.

La Commission est invitée à entériner le projet d'avis final ([CDL\(2015\)002](#)) sur le projet de loi révisé sur le Bureau spécial du Procureur du Monténégro ([CDL-REF\(2015\)001](#)) établi sur la base des observations de M. Neppi Modona, de M. Sorensen, de M. Toader et de M. Hamilton (expert de la Commission de Venise). Conformément à la décision prise lors de la 101<sup>e</sup> session plénière, ce projet d'avis a déjà été envoyé aux autorités monténégrines.

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec le représentant du Monténégro, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2015\)012](#)) sur le projet d'amendements à la loi sur les médias du Monténégro ([CDL-REF\(2015\)005](#)) établi sur la base des observations de M. Grabenwarter, de M. Hoffmann-Riem, de Mme Kjerulf Thorgeirsdottir et de M. van Dijk (expert de la Commission de Venise). Les sous-commissions sur les institutions démocratiques et sur les droits fondamentaux examineront ce projet d'avis lors de leur réunion conjointe du 19 mars 2015.

16h00-16h15	<i>Pause-café</i>
16h15-18h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i> <i>Etudes et rapports</i> <i>Coopération avec d'autres pays</i> <i>Information sur les développements constitutionnels dans d'autres pays</i>

## 12. **Géorgie**

La Commission sera informée de l'avancement de la réforme constitutionnelle en Géorgie.

## 13. **Mise à jour du rapport sur le contrôle démocratique des services de sécurité**

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de mise à jour du rapport sur le contrôle démocratique des services de sécurité ([CDL\(2015\)014](#)) établi sur la base des observations de M. Cameron.

M. Mario Oetheimer informera la Commission du projet de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne sur « Les autorités nationales de renseignement et de surveillance dans

l'UE : les sauvegardes et les voies de droit en matière de droits fondamentaux » ainsi que de la coopération avec la Commission de Venise.

Les sous-commissions sur les institutions démocratiques et sur les droits fondamentaux examineront ce projet de rapport lors de leur réunion conjointe du 19 mars 2015.

#### **14. Coopération avec d'autres pays**

*Albanie*

Le Président informera la Commission des résultats de sa visite récente à Tirana.

*Jordanie*

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Taher Hikmat, Président de la Cour constitutionnelle de Jordanie.

*Tunisie*

Le Président informera la Commission des résultats de sa visite récente en Tunisie.

#### **15. Information sur les développements constitutionnels dans d'autres pays**

*Kazakhstan*

M. Rogov informera la Commission des derniers développements dans le domaine juridique au Kazakhstan.

\*\*\*\*\*

19h15                      Départ en bus de Piazzale Roma  
20h00                      Dîner au Restaurant "[Park Ristorante da Odino](#)", Quarto d'Altino  
22h30                      Retour à Venise (Piazzale Roma)

#### **Samedi, 21 mars 2015**

<b>9h00-10h30</b>	<b>Réunion du Bureau élargi avec le Comité des Présidents de l'Assemblée parlementaire</b>
-------------------	--

10h30-10h45 11h15-12h45	<i>Pause-café Coopération avec les organes du Conseil de l'Europe (suite) Liste des critères de la prééminence du droit Programme Campus UniDem Adoption du rapport annuel d'activités 2014 Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle Rapport des réunions du Conseil des élections démocratiques Rapport de la réunion du Conseil scientifique Rapport de la réunion de la Sous-commission sur le bassin méditerranéen</i>
----------------------------	--

#### **16. Coopération avec l'Assemblée parlementaire**

Le Président de la Commission de Venise et le Président de l'Assemblée parlementaire informeront la Commission des résultats et des conclusions de la réunion du Bureau élargi avec le Comité des Présidents de l'Assemblée parlementaire tenue le 21 mars 2015.

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Jean-Claude Mignon, Ancien Président de l'Assemblée parlementaire, et avec M. Arcadio Diaz Tejera, Membre de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sur la coopération avec l'Assemblée.

L'avis sur la loi sur la lustration de l'Ukraine (voir le point 9) entre dans le cadre de la coopération avec l'Assemblée parlementaire.

#### **17. Liste des critères de la prééminence du droit**

La Commission sera informée de l'avancement des travaux sur la liste des critères de la prééminence du droit, suite à la réunion du 18 mars 2015.

#### **18. Programme Campus UniDem**

Monsieur Mohamed Moubdi, Ministre chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'administration du Maroc informera la Commission du programme UniDem de formation régionale des hauts cadres de la fonction publique des pays du Sud de la Méditerranée.

#### **19. Adoption du rapport annuel d'activités 2014**

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de rapport annuel d'activités 2014 ([CDL\(2015\)001](#)).

#### **20. Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle**

La Commission sera informée de la réunion du Bureau de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle qui se tiendra à Venise le samedi 21 mars 2015.

#### **21. Rapport des réunions du Conseil des élections démocratiques (13 décembre 2014 et 19 mars 2015)**

Le Président du Conseil informera la Commission des résultats et des conclusions des réunions qui se sont tenues le 13 décembre 2014 et le 19 mars 2015.

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

Le projet de rapport sur les systèmes électoraux proportionnels : attribution des sièges à l'intérieur des listes (listes ouvertes/bloquées) sera traité sous le point 10.

#### **22. Rapport de la réunion du Conseil scientifique (19 mars 2015)**

Le Président du Conseil scientifique informera la Commission des résultats et des conclusions de la réunion du 19 mars 2015.

La Commission sera invitée à entériner le projet de compilation des avis et rapports de la Commission de Venise sur les Tribunaux et les Juges ([CDL-PI\(2015\)001](#)).

#### **23. Rapport de la réunion de la Sous-commission sur le bassin méditerranéen (19 mars 2015)**

Le Président de la Sous-commission informera la Commission des résultats et des conclusions de la réunion du 19 mars 2015.

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

#### **24. Autres questions**

## **25. Dates des prochaines sessions**

Le calendrier des sessions de 2015 est confirmé comme suit :

103 <sup>e</sup> session plénière	19-20 juin 2015
104 <sup>e</sup> session plénière	23-24 octobre 2015
105 <sup>e</sup> session plénière	18-19 décembre 2015

Les réunions des sous-commissions ainsi que la réunion du Conseil des élections démocratiques auront lieu la veille des sessions plénières.

[Lien à la liste provisoire des participants](#)

[Lien à la liste des réunions](#)

[Lien au plan de table](#)